

Antoine Nasri Messarra - Membre du Conseil constitutionnel



- Né à Beyrouth, 3/2/1938.
- Marié à Evelyne Abou Mitry, ancienne fonctionnaire au ministère des Finances (Propriétés bâties, puis Législation fiscale). Deux enfants : Nasri et Michèle.
- Membre du Conseil constitutionnel, élu par le Parlement libanais le 18/12/2008 et prestation du serment constitutionnel le 5/6/2009.
- Professeur à l'Université Libanaise (Faculté d'information, et Diplôme Master francophone de journalisme en partenariat entre UL et CFPJ –IFP / Paris, et à la Faculté de droit et des sciences politiques et administratives), et à l'Université Saint-Joseph (Faculté de droit et Institut de science politique, et coordonnateur du « Master en relations islamo-chrétiennes »).
- Enseignement du Droit constitutionnel, des Régimes politiques en perspective comparée, de la Sociologie et de spécialités en Information).
- Prix du Président Elias Hraoui : « Le Pacte libanais », 2007.
- Coordonnateur de plusieurs programmes dont : « Observatoire de la démocratie au Liban (Fondation Joseph et Laure Moghaizel en coopération avec l'Union européenne, 1997-2003), « Gouvernance locale : Initiative, participation et citoyenneté au niveau local », « Rapports du citoyen avec l'administration », « Citoyen pour demain », « Observatoire libanais de législation : rapport entre législation et société », « Observatoire libanais de la magistrature »... ensemble de programmes publiés par de la Fondation libanaise pour la paix civile permanente (Prix de la Fondation J. et L. Moghaizel et du Programme des Nations Unies pour le développement pour la paix civile et les droits de l'homme, 1997).
- Membre fondateur et coordonnateur des programmes de la Fondation libanaise pour la paix civile permanente, 1987-2009.
- Président de l'Association libanaise des sciences politiques, 2002-2009, et coordonnateur des programmes : « Observatoire de la science politique au Liban », « La pratique de l'unité plurielle : La Suisse et le Liban », « Rétablissement de l'autorité des normes », « Laure Moghaizel : Un demi siècle de lutte pour les droits de la femme au Liban », en 3 vol... (Distribution Librairie Orientale), 2002-2009.
- Membre du Conseil consultatif de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.
- Etudes scolaires au Collège Notra-Dame de Jamhour, 1946-1958, et obtention du Baccalauréat français, série Classique C (Latin) et du Baccalauréat libanais, 1958.
- Doctorat d'Etat, Université des sciences humaines de Strasbourg, France (1982) ; Doctorat de 3^e cycle de la même université (1974) ; Licence et diplôme d'études supérieures en Sociologie, Ecole supérieure des Lettres à Beyrouth et Université de Lyon (1962, 1964) ; Licence en Droit et Diplôme d'études supérieures en Droit public de l'Université Saint-Joseph (1962, 1964)...
- Médaille de L'Université de Lyon en Droit administratif, 1960.
- Professeur visiteur à l'Institut de recherches pédagogiques internationales à Francfort (1988), et à la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval – Canada (1993).
- Journaliste dans la presse spécialisée et la presse quotidienne, notamment dans la relance du quotidien *Le Jour* (1964-1971), puis à *L'Orient-Le Jour* (1971-1975)...
- Consultant au ministère d'Etat pour la réforme administrative : Programmes « L'information administrative », et « Chartes du citoyen » avec le soutien de l'Union européenne, 2000-2005.
- Membre de la Commission nationale de l'Unesco, 2000-2005.
- Membre de deux commissions au Centre de recherche et de développement pédagogiques (CRDP) pour l'« Education civique » et l'« Histoire » (1996-2002).
- Médaille : « Les vétérans de la Culture au Liban » du Mouvement culturel d'Antélias, 1997.
- Médaille du Service militaire pour « Contribution efficace à la formation des jeunes du Service militaire », 18/9/1998.

- Médaille de l'Université Libanaise, Faculté d'information en « Témoignage d'estime et de reconnaissance », 2004.

Principales œuvres, Distribution Librairie Orientale, Beyrouth :

- *La structure sociale du Parlement libanais*, Université Libanaise, Institut des sciences sociales, 1977, 382 p.

- *Le modèle politique libanais et sa survie* (Essai sur la classification et l'aménagement d'un système consociatif), Beyrouth, Publications de l'Université Libanaise, « Section des études juridiques, politiques et administratives », VII, 1983, 536 p.

- *Le Pacte libanais* (Le message d'universalité et ses contraintes), 1997, 252 p.

- *Théorie générale du système politique libanais* (Essai comparé sur les fondements et les perspectives d'évolution d'un système consociatif de gouvernement), Paris-Cariscrypt et Beyrouth – Librairie Orientale, avec le concours du Centre National des Lettres, Paris, 1994, 308 p.

- *The Challenge of Coexistence*, Oxford, Center for Lebanese Studies, "Prospect for Lebanon", 1988, 33 p.

- *al-Nazarriya al-'amma fi al-nizâm al-dustûri al-Lubnâni* (Théorie générale du régime constitutionnel libanais), 2005.

- *Observatoire de la démocratie au Liban*, 2000.

- *Observatoire libanais de la législation*, 3 vol., 2003-2005.

- *Observatoire libanais de la magistrature*, 2 vol., 2007-2008.

La génération de la relève : Une éducation nouvelle pour la jeunesse libanaise de notre temps, 4 vol., 1989-1994.

L'Express international (Paris), dans un Dossier : « Les cent qui font bouger le Liban », no 2592, 8-14 mars 2001, écrit :

« A force d'observer la société libanaise, Antoine Messarra a acquis une sorte de détachement bienveillant qui lui permet d'expliquer sans condamner : Observateur infatigable, il a trouvé au Liban matière à approfondir ses thèses sur le pluralisme interactif. Fervent défenseur de la démocratie, ce professeur de sciences politiques a toujours été en première ligne lorsqu'il a fallu défendre les libertés. Messarra ne se contente pas d'enseigner aux Libanais qui défilent dans ses cours depuis des générations le véritable respect de l'autre et la nécessité, pour un régime complexe et fragile comme celui du Liban, d'une représentativité réelle, il organise aussi des séminaires et publie des ouvrages pour tenter de chasser les fantômes qui ont déchiré son pays. Il a lancé, avec la coopération de l'Union européenne, un Observatoire de la démocratie au Liban, gardien vigilant de valeurs rares dans cette région. »

Ghassan Saoud, dans « Personnalité » écrit : « Antoine Messarra, apôtre de la paix civile comparé sur les lignes de démarcation » (*al-Akhabâr*, 18/12/2008). Diana Skayné écrit dans « Personnalité » « Messarra : Un penseur qui fait jauger le droit à l'envergure de son Liban » (*al-Balad*, 3/9/2007).

- antoine@messarra.com

- <http://antoine.messarra.com>

- <http://www.lfpcp.org>